

AVIS DE CONVOCATION – COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

DESTINATAIRES : Les membres du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

DATE : Le 10 septembre 2021

OBJET : Convocation à une séance ordinaire du comité consultatif ÉHDAA

Il me fait plaisir de vous convoquer à la 1^{re} séance ordinaire du comité consultatif ÉHDAA du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu :

**Le mercredi 15 septembre 2021, après l'assemblée générale du CCSEHDAA,
par visioconférence Teams.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 9 juin 2021 et suivis (document ci-joint);
5. Retour sur l'assemblée générale;
6. Parole au public;
7. Période d'élection :
 - 7.1. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;
 - 7.2. Nomination d'un(e) président(e) d'élection;
 - 7.3. Approbation de la procédure d'élection;

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser **avant 16 h 00** le jour même de la rencontre :
• Madame Emmanuelle Bagg par courriel à l'adresse comiteehdaa@cssh.qc.ca

PROJET D'ORDRE DU JOUR (SUITE)

- 7.4. Élection à la présidence;
- 7.5. Élection à la vice-présidence;
- 7.6. Élection au poste de secrétaire et un substitut;
- 7.7. Élection au poste de trésorier et un substitut;
- 7.8. Élection au poste de représentant au comité de parents et un substitut;
- 7.9. Élection au poste de délégué au Forum PEHDAA et un substitut;
- 7.10. Élection au poste de délégué des communications et un substitut;
8. Période de discussion, d'échange et d'information;
 - 8.1. Plan d'action 2021-2022;
 - 8.2. Calendrier 2021-2022;
 - 8.3. Formations FCPQ 2021-2022;
9. Parole au public;
10. Question diverse;
11. Correspondance;
12. Prochaine séance;
13. Levée de la séance.

Emmanuelle Bagg

Présidente 2020-2021

Comité consultatif ÉHDAA

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS

DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h 00 le jour même de la rencontre :
• Madame Emmanuelle Bagg par courriel à l'adresse comitehdaa@cssh.qc.ca